Procès verbal des contrats doctoraux
De l'Ecole doctorale de philosophie de juin 2013.

La procédure s'effectue en deux temps :
Première réunion : le 18 juin 2012 à 10 heures pour les admissibilités
Deuxième réunion : le 27 juin pour les admissions

I) **Jury d'admissibilité du 18 juin :**
Etaient présents : 11
Philippe Büttgen, Dimitri El Murr, Geneviève Fraisse, Jean Gayon, Laurent Jaffro, Chantal Jaquet, Annick Jaulin, Ramine Kamrane, Max Kistler, Sandra Laugier, Jean Salem.

Chantal Jaquet informe le jury que le nombre de contrats doctoraux alloués à l'école doctorale de philosophie est de 6. Le nombre de missions n'est pas encore connu. Il faudra cependant classer les candidats et auditionner trois candidats doctorants qui ont déjà un contrat doctoral et qui demandent une mission complémentaire.

Le nombre de candidats est de 28.
Le jury procède d'abord à la lecture des rapports d'expertise en aveugle des projets de thèse des candidats. Il distingue trois catégories, ceux qui ont obtenu deux rapports favorables des experts, ceux qui ont obtenu deux avis réservés et ceux qui ont obtenu un rapport favorable et un réservé puis il évalue les candidats prenant en compte l'ensemble de leurs dossier, leurs résultats de master, l'équilibre des équipes.
Une liste de 15 noms de candidats admissibles à une audition est constituée :

BEAURON ERIC : (Bonnet) Affinité, analogie, système : Kant et la vocation architectonique de la connaissance
BOUSSANGE : Sonia (Jaffro) : La philosophie sociale peut-elle se passer de philosophie morale ? Une approche à partir d'Adam Ferguson.
BOUTELOUP Nicolas (Jaquet) ;La grammaire du vrai : modèle géométrique, modèle littéraire et modèle pictural chez Spinoza
BRAVO Felipe (Panza) un platonisme des mathématiques
COUTURE Alexandre (Benoist) : L'être sans la substance. Recherches sur le monisme neutre à l'orée du XXème siècle.**)**
GRANDBESANCON Laure (Cohn) : La forme théâtrale, entre visible et invisible, Contribution à une genèse de la visibilité de l'espace scénique en esthétique
GRASSO Matteo (Huneman) : Évolution de la conscience et conscience comme adaptation entre Philosophie de la biologie, Neurosciences cognitives et Philosophie de l'esprit.
HARDY Quentin : (Bensaude) : *Le progrès technique jugé par les penseurs chrétiens français entre 1930 et 1968*.
LAVAULT Théophile (Revel): La notion de police administrative spéciale au regard des dispositifs de contrôle des étrangers en France. Une généalogie coloniale de l'*assistance technique*.
METAIRIE Ludivine (Laugier) Faire l'histoire de l'« hétérosexualité ».*Du milieu du XIXe siècle aux années sida.*

OLIVIER Dephine (Gayon) : Prévention et prédiction : comment penser l'anticipation dans les sciences médicales ? Enquête historique et épistémologique.
POLGE Thibault : (Braunstein) Le sexe inversé /
RADBOOEI Azadeh: (Lapoujade) (*L'éthique du non-sens. Une étude de la détermination transcendante et non langagière du langage, par l'analyse des philosophies de Gilles Deleuze et Ludwig Wittgenstein*.
ROULAND Jérôme (Jaulin) : les usages platoniciens de Genesis**.**
SÖDERLIND Olof: (Kistler) *Savoir que et savoir comment – vers un dualisme de savoirs*

Cette liste est soumise à l'approbation du jury par un vote à bulletins secrets : 11 pour, 0 contre.
La séance est levée à 13h 30

II) Réunion du Jury d'admission du 25 juin

La séance s'ouvre à 13 h 30.
Etaient présents : 11
Bernadette Bensaude-Vincent, Jean-François Braunstein (représentant Sandra Laugier) Philippe Büttgen, Chantal Collet, Jean Gayon, Laurent Jaffro, Chantal Jaquet, Annick Jaulin, Ramine Kamrane, Max Kistler, Jean Salem.

Chantal Jaquet informe le jury du fait que deux des candidats admissibles, Nicolas Bouteloup et Félipe Bravo ont entre les deux tours obtenu un contrat doctoral. Nicolas Bouteloup qui a été retenu dans le cadre des contrats doctoraux Paris Nouveaux-monde du Pres HeSam demande à être auditionné pour une mission d'enseignement.

On procède à d'abord l'audition des 4 candidats doctorants contractuels qui demandent une mission :
KOUBYCHKINA Ekaterina
PONTAROTTI Gaëlle
ZAREBSKI David
BOUTELOUP Nicolas

On procède ensuite à l'audition des 13 admissibles pour le contrat doctoral.
Après un tour de table et une brève discussion, on effectue un vote indicatif pour définir la liste des six candidats retenus. Au vu des résultats six candidats se dégagent et après discussion l'on décide de classer sur une liste complémentaire tous ceux qui ont obtenu des voix en précisant que les deux premiers candidats de la liste complémentaire seront présentés au titre des contrats sur contingent présidentiel.

Sont retenus pour les contrats doctoraux :
COUTURE Alexandre : 9voix
OLIVIER Delphine : 9 voix
POLGE Thibault: 9 voix
BOUSSANGE Sonia : 8 voix
BEAURON Eric : 7 voix
SÖDERLIND Olof : 7 voix

Liste complémentaire
1) HARDY Quentin
2) LAVAULT Théophile
3) ROULAND Jérôme
4) GRASSO MATTEO
5) METAIRIE LUDIVINE

La liste des contrats doctoraux et la liste complémentaire sont alors soumises à un vote final et approuvées à l'unanimité. (11voix)

Laurent Jaffro se retire à 19h.

On passe dans un second temps à l'établissement de la liste des candidats pour une mission d'enseignement en retenant en priorité les 2 candidats, (agrégé ou admissible au Capes), qui ont besoin d'une mission d'enseignement pour valider leur concours, puis les deux candidats agrégés et certifiés, professeurs dans le secondaire, et on procède à un vote pour classer les autres

1) BOUTELOUP Nicolas
2) COUTURE Alexandre
3) BEAURON Eric
4) BOUSSANGE Sonia
5) PONTAROTTI Gaëlle
6) KOUBYCHKINA Ekaterina
7) POLGE Thibault
8) SÖDERLIND Olof

La liste des candidats pour une mission est soumise à un vote final et approuvée à l'unanimité (10 voix). La séance s'achève à 19h15.

Les résultats sont ensuite soumis à l'approbation du conseil de l'Ecole doctorale réuni à 19h30 et ils sont approuvés à l'unanimité (14 voix).